

Charte d'éthique apicole de l'Anercea

Suite au travail présenté lors des Journées d'Étude de Neuvy-sur-Barangeon (Cher), les 8 et 9 février 2022, l'Anercea a rédigé la **charte d'éthique apicole** suivante.

Cette charte sera systématiquement diffusée lors des formations et Journées d'Étude. Elle représente un **engagement moral des apiculteurs** en faveur de **valeurs** autour du vivre ensemble et en conséquence du **respect mutuel entre confrères** dans l'exercice de leur métier.

Elle a pour objectif de fédérer les apiculteurs autour de comportements à adopter quand il est question de partage de territoire entre confrères. Collectivement, nous devons œuvrer afin de garantir une place à tous les apiculteurs dans un environnement mellifère aux ressources limitées.

Cette charte vise ainsi à sensibiliser puis permettre le développement d'un collectif à l'état d'esprit sain ; une relation entre apiculteur basée sur la communication, l'entraide et le partage.

Pour ce faire, dans le respect des **valeurs de partage et d'entraide** de l'Anercea, il est entendu entre nous que :

« tout apiculteur souhaitant s'installer sur un territoire pense à **contacter ses confrères présents aux alentours pour se présenter.**

Dans sa recherche d'emplacements, le nouvel arrivé s'efforce de **respecter une distance de courtoisie avec les ruchers voisins** (de production et de fécondation).

Cette première prise de contact permet une répartition intelligente des colonies sur le territoire.

À l'inverse, **tout apiculteur installé s'efforce d'accueillir son confrère en démarche d'installation sur le même territoire que lui.** Il garde à l'esprit **que nul peut accaparer ni se déclarer propriétaire d'une aire de butinage.** Il veille en conséquence à aider son confrère dans ses démarches d'installation en l'intégrant à son réseau local, en l'aiguillant dans ses recherches **et en lui laissant trouver une place pour ses colonies dans son environnement** ».

Le conseil d'administration de l'Anercea représenté par ses co-présidents

Octobre 2023.

Éric Dufour et Yves-Marie Billard



ANERCEA
Au cœur de l'élevage

Station du Magneraud
CS 40052 - 17700 SURGERES

ANERCEA - Station du Magneraud - CS 40052 - 17700 SURGERES
Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centres d'Élevage Apicole
Identifiant SIRET : 478 340 516 000 28 - Code APE : 7112B

Tel: 05.46.68.30.77 – Courriel : contact@anercea.com - Site internet : www.anercea.com